



BESSIÈRES RECRUTE 7 AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population 2019 (INSEE), la commune de Bessières, dont le nombre d'habitants est de 4009, recrute du début janvier à fin février, des agents recenseurs.

❖ MISSIONS

Sous la responsabilité du coordonnateur communal et conformément aux instructions de l'INSEE, l'agent recenseur est chargé des missions suivantes :

- Se former aux concepts et aux règles de recensement
- L'agent recenseur se voit confier un secteur, une liste d'adresses. Cet ensemble comporte en principe 280 logements au maximum, à enquêter dans la période légale de 5 semaines
- L'agent recenseur s'occupe seul des adresses qui lui sont confiées sur une zone géographique déterminée
- Effectuer la tournée de reconnaissance sur le terrain, Remplir le carnet de tournée
- Distribuer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet, ainsi que le recueil des questionnaires précédemment remplis par les habitants
- Vérifier et Relancer
- Rendre compte régulièrement au coordonnateur communal lors des bilans de la collecte

❖ QUALITES REQUISES

- Grande disponibilité
- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Bonne connaissance du territoire
- Aisance relationnelle
- Moralité, neutralité et discrétion
- Sensibilisation à internet, aux outils informatique
- Organisation et méthodologie

❖ CONTRAT

CDD du 17 janvier à fin février 2019

- **Début janvier** : environ 5 jours de travail comportant deux séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser
- Du 3^{ème} jeudi de janvier jusqu'à la fin de la collecte :
 - ✓ Disponibilité quotidienne y compris le samedi
 - ✓ Large amplitude dans les horaires
 - ✓ Pas de congé et libre de tout engagement pendant la période de recensement
 - ✓ Permis B et véhicule personnel exigés, ainsi qu'un téléphone portable

Limite dépôts candidatures 30/11/2018